Conditions d'utilisation de l'abonnement Sellpy First

1. Introduction

Veuillez lire attentivement les présentes conditions d’utilisation (ci-après dénommées « les conditions »), car elles régissent votre utilisation (y compris l’accès) du service d’abonnement Sellpy First (ci-après dénommé « Sellpy First »).

Pour pouvoir vous abonner à Sellpy First, vous devez disposer d’un profil Sellpy actif. L’utilisation de Sellpy First peut être soumise à des conditions supplémentaires établies par Sellpy et qui sont par la présente intégrées aux présentes conditions par le biais de cette référence.

En vous inscrivant à Sellpy First, vous acceptez les présentes conditions. Si vous n’acceptez pas ces conditions, vous n’êtes pas autorisé à utiliser Sellpy First ni à accéder à ces avantages.

Prestataire de services

Les présentes conditions s’appliquent entre vous et Sellhelp AB (n° d’enregistrement 556996-1260), Götgatan 74, 118 26 Stockholm, Suède.

Conditions d’âge et d’éligibilité

Si vous souhaitez utiliser le service Sellpy First et accéder à son contenu, vous devez (1) être âgé d’au moins 18 ans (ou avoir l’âge minimum requis pour conclure un contrat dans votre pays de résidence), (2) disposer de l’autorisation de vos parents ou de votre tuteur légal si vous êtes mineur dans votre pays de résidence, (3) être habilité à conclure un contrat contraignant avec nous et ne pas être empêché de le faire en vertu des lois applicables, ainsi que (4) disposer d’une adresse valide dans un pays où le service est disponible. Vous vous engagez également à ce que toutes les informations que vous transmettez à Sellpy soient véridiques, exactes et complètes, et à les maintenir à jour. Si vous êtes mineur dans votre pays d’origine, votre parent ou tuteur légal doit accepter les présentes conditions en votre nom. Vous trouverez plus d’informations sur les conditions d’âge minimum au cours du processus d’inscription. Sellpy ne peut pas vous inscrire en tant qu’utilisateur si vous ne remplissez pas ces conditions d’âge.

2. Le service que nous fournissons

Description du service

Sellpy First est un abonnement qui vous offre, en tant que client régulier de Sellpy, de nombreux avantages. Sellpy First est disponible sous forme d’abonnement mensuel ou annuel. L’abonnement Sellpy First comprend :

- La livraison gratuite pour un nombre illimité de commandes. Si vous avez besoin d'une livraison plus rapide que la livraison standard, vous pouvez opter pour une livraison plus rapide moyennant un léger supplément pour les commandes comprenant jusqu'à 80 articles.

- La possibilité de commander deux (2) sacs Sellpy gratuits par mois, à compter de la date de début pour les abonnés annuels et par période de facturation pour les abonnés mensuels. Vous pouvez commander des sacs supplémentaires moyennant un supplément. Les sacs gratuits non utilisés ne sont pas conservés et ne sont pas reportés au mois suivant.

- Vos commandes bénéficient, dans la mesure du possible et pour les commandes ne dépassant pas 80 articles, d'une priorité pour être emballées et remises à nos prestataires de transport.

- Les sacs Sellpy qui nous sont renvoyés sont traités en priorité pour le tri, généralement dans les 7 jours suivant leur réception.

- Possibilité de fractionner gratuitement une commande en plusieurs livraisons.

- L'abonnement Sellpy First est limité à un pays spécifique (par exemple, la France). Il n'est pas possible d'utiliser cet abonnement pour bénéficier d'offres dans plusieurs pays différents.

Restrictions et modifications du service

Nous mettons en œuvre le soin et la compétence raisonnables pour assurer le bon fonctionnement de Sellpy First et vous offrir une expérience personnalisée. Il peut toutefois arriver que notre gamme de services et leur disponibilité soient modifiées de temps à autre et qu'elles soient soumises aux lois applicables, sans que nous puissions en être tenus responsables envers vous, par exemple : Sellpy First peut subir des interruptions temporaires dues à des problèmes techniques, à des opérations de maintenance ou à des tests, ou encore à des mises à jour, y compris celles nécessaires pour refléter les modifications apportées aux lois et exigences réglementaires applicables.

Nous nous efforçons de développer et d'améliorer constamment nos services et nous pouvons modifier, suspendre ou interrompre (de manière permanente ou temporaire) la fourniture de tout ou partie du service Sellpy First (y compris des fonctionnalités spécifiques, des caractéristiques, des formules d'abonnement et des offres promotionnelles).

Sellpy n'a aucune obligation de fournir un contenu spécifique via Sellpy First, et Sellpy peut supprimer ou ajouter certains avantages sans préavis, à condition que ces modifications n'entraînent pas de changement négatif majeur pour vous en tant qu'utilisateur. Nous vous informerons de tout changement majeur et vous donnerons alors la possibilité de résilier votre abonnement. Si un changement négatif important entre en vigueur au cours d'une période annuelle payante et que, de ce fait, vous résiliez votre abonnement annuel avant terme, Sellpy vous remboursera les frais annuels au prorata de la partie restante de la période annuelle à compter de la date de résiliation.

Si vous avez prépayé des frais directement à Sellpy pour un abonnement payant que Sellpy cesse de proposer avant la fin de votre période prépayée (conformément à la définition de la section 4. Paiements et résiliation ci-dessous), Sellpy vous remboursera les frais correspondant à la partie non utilisée de l'abonnement payant restant après la cessation. Votre profil Sellpy et vos coordonnées de facturation doivent être à jour pour que nous puissions vous rembourser.

Sellpy n'assume aucune responsabilité à votre égard et n'a aucune obligation de vous accorder un remboursement en cas d'interruption de service Internet ou d'autres interruptions de service causées par des mesures prises par les autorités, par des tiers ou par des événements échappant à notre contrôle.

3. Votre utilisation du service Sellpy First

Accès à Sellpy First

Sous réserve de votre respect des présentes conditions (y compris toute autre condition applicable), nous vous accordons une licence limitée, non exclusive et révocable vous permettant d'utiliser Sellpy First et son contenu (collectivement dénommés « l'accès ») à des fins personnelles et non commerciales. Cet accès est valable pendant la durée de votre abonnement, conformément aux règles relatives à la durée de l'abonnement, au renouvellement et à la résiliation énoncées à la section 4. Vous vous engagez à ne pas redistribuer ni céder Sellpy First ni les avantages qui y sont liés.

Droits de propriété de Sellpy

Sellpy First et son contenu appartiennent à Sellpy ou aux utilisateurs de Sellpy. Toutes les marques de service, dénominations commerciales, logos et noms de domaine de Sellpy, ainsi que tous les autres éléments distinctifs de la marque Sellpy, appartiennent à Sellpy. Les présentes conditions ne vous accordent aucun droit d'utiliser les éléments distinctifs de la marque Sellpy, que ce soit à des fins commerciales ou non commerciales. Vous vous engagez à respecter les conditions générales d'achat et de vente de Sellpy et à ne pas utiliser le service Sellpy First, son contenu ou toute partie de ceux-ci d'une manière qui ne soit pas expressément autorisée par les présentes conditions.

4. Paiements et résiliation

Facturation

Vous pouvez souscrire un abonnement à Sellpy First directement auprès de Sellpy sous forme d'abonnement mensuel ou annuel. Vous choisissez le type d'abonnement lors de votre inscription. La date d'inscription correspond à la date à laquelle vous souscrivez l'abonnement choisi.

Abonnement mensuel Dans le cadre d'un abonnement mensuel, vous réglez les frais d'abonnement à l'avance, chaque mois. La période d'abonnement est d'un (1) mois à compter de la date d'inscription et est renouvelée automatiquement à la date de chaque mois correspondant à la date d'inscription. Vous réglez le premier montant lors de l'inscription, puis vous êtes débité automatiquement une fois par mois, le jour où la nouvelle période mensuelle commence.

Abonnement annuel
Pour l'abonnement annuel, vous réglez à l'avance un montant annuel fixe en un seul versement couvrant l'intégralité de la période d'abonnement. La période d'abonnement et la durée d'engagement sont de douze (12) mois à compter de la date de début de l'abonnement annuel. Si vous souscrivez directement un abonnement annuel, la date de début correspond à la date d'inscription. Si vous disposez déjà d'un abonnement mensuel et que vous choisissez de passer à un abonnement annuel, celui-ci prendra effet le lendemain du dernier jour de votre période mensuelle en cours. Jusqu'à cette date, votre abonnement mensuel reste valable. L'abonnement annuel est renouvelé automatiquement pour une nouvelle période de douze (12) mois, immédiatement après la fin de la période annuelle précédente. La première cotisation annuelle est prélevée à la date de début de l'abonnement annuel, puis vous serez automatiquement débité le jour où chaque nouvelle période annuelle commence.

Si, par exemple, vous vous inscrivez le 6 janvier, vous réglez la première cotisation le jour même, puis vous serez débité le 6 de chaque mois pour l'abonnement mensuel et le 6 janvier de chaque année pour l'abonnement annuel. Si vous passez d'un abonnement mensuel dont la période mensuelle en cours s'étend du 6 novembre au 5 décembre inclus, l'abonnement annuel commence le 6 décembre et la cotisation annuelle est prélevée le jour même. Si votre date de facturation tombe un jour qui n'existe pas tous les mois (par exemple le 31), vous serez débité(e) à la place le dernier jour du mois concerné. Si une date de facturation tombe un jour férié ou un jour de week-end, vous serez débité(e) le jour ouvrable suivant. Un tel report de la facturation ne modifie en rien le début ni la fin de la période d'abonnement.

Pour pouvoir utiliser Sellpy First, vous devez indiquer un moyen de paiement valide. Vous comprenez et acceptez que nous prélevions les frais d'abonnement via le moyen de paiement que vous avez indiqué jusqu'à ce que vous résiliiez votre abonnement. Si un paiement échoue pour quelque raison que ce soit et que vous n'avez pas résilié votre abonnement, nous continuerons à tenter de débiter votre moyen de paiement. Sellpy effectue trois tentatives de prélèvement des frais d'abonnement avant de suspendre votre accès à Sellpy First. L'abonnement prend fin 4 jours après ces trois tentatives de paiement infructueuses.

Prix et modifications de prix

Le prix actuel de chaque formule d'abonnement, TVA comprise, est affiché sur la page d'inscription à Sellpy First avant que vous ne souscriviez l'abonnement. Sellpy se réserve le droit de modifier le prix pour les futures périodes d'abonnement. Le prix en vigueur est publié sur le site web de Sellpy. Sellpy vous informera à l'avance, dans un délai raisonnable, de toute modification de prix afin que vous puissiez résilier votre abonnement avant l'entrée en vigueur de cette modification. Un nouveau prix s'applique au plus tôt à compter du début de la prochaine période d'abonnement, c'est-à-dire la période mensuelle suivante pour les abonnements mensuels et la période annuelle suivante pour les abonnements annuels. Le prix ne change pas au cours d'une période déjà payée. Si vous ne souhaitez pas renouveler votre abonnement au

nouveau prix, vous pouvez le résilier avant le renouvellement, conformément à la section « Renouvellement et résiliation ».

Période d'essai et promotions

Sellpy propose ponctuellement des offres d'essai et des tarifs promotionnels aux nouveaux abonnés à Sellpy First, ce qui se traduit par des prix réduits pendant une période donnée. L'offre d'essai ne peut être utilisée que si vous n'avez auparavant ni souscrit un abonnement à Sellpy First ni bénéficié d'une période d'essai ou d'une offre similaire pour Sellpy First. Cette condition s'applique sauf indication contraire dans l'offre. Les conditions générales en vigueur au moment de l'inscription pour une promotion en cours et/ou une offre d'essai sont disponibles sur le site web de Sellpy. Si nous constatons a posteriori que vous ne remplissez pas toutes les conditions requises pour bénéficier de l'offre d'essai, nous nous réservons le droit de demander rétroactivement le remboursement de la réduction totale dont vous avez bénéficié mais à laquelle vous n'aviez pas droit. Sellpy se réserve le droit de modifier les présentes conditions pour les offres futures.

Pour un abonnement mensuel, le prix est automatiquement ajusté à l'issue de la période d'essai ou de la période promotionnelle au prix normal alors en vigueur pour l'abonnement mensuel, conformément aux conditions présentées lors de l'inscription. Pour un abonnement annuel souscrit à un prix promotionnel, ce prix promotionnel s'applique pendant toute la première période annuelle de douze (12) mois à compter de la date de début de l'abonnement annuel. Si l'abonnement annuel n'est pas résilié avant la fin de la période annuelle, il est automatiquement renouvelé pour une nouvelle période annuelle de douze (12) mois au tarif normal alors en vigueur pour l'abonnement annuel à Sellpy First. Les informations préalables au renouvellement des abonnements annuels sont fournies conformément à la section « Renouvellement et résiliation ».

Renouvellement et résiliation

Tant l'abonnement mensuel que l'abonnement annuel sont renouvelés automatiquement si vous ne résiliez pas votre abonnement avant la fin de la période d'abonnement en cours. L'abonnement mensuel est renouvelé par périodes d'un (1) mois, et l'abonnement annuel par périodes de douze (12) mois. Vous pouvez résilier votre abonnement à tout moment au cours de la période afin d'empêcher le prochain renouvellement. Dans le cas d'un abonnement annuel, une résiliation pendant la durée d'engagement signifie que l'abonnement ne prendra fin qu'à l'expiration de la période annuelle en cours, sous réserve du droit de rétractation et de tout autre droit de résiliation anticipée prévu par les présentes conditions générales ou par les dispositions légales impératives. Avant le renouvellement automatique de l'abonnement annuel, Sellpy vous enverra un rappel écrit à votre adresse e-mail enregistrée.

Vous pouvez résilier votre abonnement en contactant notre service client ici. En cas de résiliation ordinaire, l'abonnement prend fin à l'expiration de la période d'abonnement payante en cours. Jusqu'à cette date, vous conservez l'accès aux avantages réservés aux membres, puis vous passez à la version gratuite du service Sellpy. Nous ne remboursons pas les frais correspondant à la partie restante de la période simplement parce que vous résiliez votre abonnement, sauf dans les cas prévus par le droit de rétractation, les autres dispositions des présentes conditions générales ou les dispositions légales impératives.

Sellpy peut suspendre temporairement votre accès ou résilier votre abonnement si nous estimons que vous avez enfreint les présentes conditions générales, si nous cessons, moyennant un préavis raisonnable, de fournir Sellpy First ou une partie essentielle du service, ou si cela s'avère nécessaire pour se conformer à la législation en vigueur. Si Sellpy cesse de fournir le service au cours d'une période prépayée, les frais correspondant à la partie restante seront remboursés conformément à la section 2. En cas de résiliation ou de suspension temporaire, Sellpy n'est pas tenue à des dommages-intérêts ni à aucune autre responsabilité au-delà de ce qui découle des présentes conditions générales ou des dispositions légales impératives.

Droit de rétractation

Lorsque vous souscrivez votre abonnement à Sellpy First, vous disposez d'un droit de rétractation sans motif particulier dans un délai de 14 jours à compter de la date de conclusion du contrat. Ce droit s'applique aussi bien à l'abonnement mensuel qu'à l'abonnement annuel, même si vous avez déjà commencé à bénéficier des avantages réservés aux membres. Si vous avez bénéficié des avantages réservés aux membres, Sellpy est en droit, lors du remboursement, de déduire une partie raisonnable et proportionnelle du montant de l'abonnement correspondant au service qui vous a été fourni. Cette déduction est calculée sur la base du montant convenu, de la période d'abonnement à laquelle ce montant se rapporte et de la durée pendant laquelle le service a été fourni jusqu'au moment où vous informez Sellpy de votre rétractation.

Vous pouvez nous informer de votre rétractation en envoyant un e-mail au service client. Lorsque vous nous en informez, vous pouvez, si vous le souhaitez, utiliser ce modèle :

Par la présente, j'informe Sellhelp AB, Götgatan 74, 118 26 Stockholm, adresse e-mail hello@sellpy.fr, que je me rétracte de mon contrat d'abonnement (précisez « Sellpy First »), conclu le (précisez la date). Cordialement, (précisez votre nom, votre adresse et la date).

Exclusions de garantie

Sellpy fournit le service Sellpy First avec le soin et la compétence raisonnables et conformément à toutes les spécifications du service Sellpy First fournies par Sellpy, mais sous réserve que le service Sellpy First soit fourni « tel quel » et « tel que disponible », sans aucune garantie d'aucune sorte, qu'elle soit expresse, implicite ou légale.

Les conditions ont été modifiées pour la dernière fois le 24 novembre 2026.